

DEPARTEMENTAUX B
INDIVIDUELS et par EQUIPES
TENNIS DE TABLE UFOLEP
Dimanche 9 novembre 2025
A partir de 8 H 45

A ROUANS
(Complexe sportif – salle des raquettes – rue Joseph Nau)

PRÉSENTATION :

La Commission tennis de table UFOLEP Loire-Atlantique organise, conformément au règlement des compétitions nationales UFOLEP de tennis de table, la phase départementale du critérium national individuel UFOLEP

Pour la saison 2025/2026, l'organisation logistique de cette phase départementale est confiée à la section tennis de table de l'AL Rouans..

Cette épreuve est qualificative pour la phase **Régionale** du critérium national individuel UFOLEP catégorie « B » UFOLEP qui se déroulera à Landeronde (85) le 8 mars 2026. La liste des joueurs qualifiés pour cette phase régionale sera communiquée aux clubs en décembre 2025.

LIEU :

Complexe sportif de Rouans / salle des raquettes – rue Joseph Nau

PARTICIPATION :

Pour les compétitions individuelles :

Une association peut engager autant de joueurs qu'elle le souhaite.

- Les participants doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP pour la saison en cours au moins 7 jours avant la date de cette phase départementale.
- Les joueurs ne peuvent participer qu'à un seul tableau de simple : celui de leur catégorie d'âge.
- Les joueurs ne peuvent pas être licenciés tennis de table dans une autre fédération sportive que l'UFOLEP (simple appartenance).

Pour les compétitions par équipes:

- Une association peut engager autant d'équipes qu'elle le souhaite.
 - Les participants doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP pour la saison en cours au moins 7 jours avant la date de cette phase départementale.
- Les joueurs ne peuvent participer qu'au tableau de leur catégorie d'âge.
 - Les joueurs ne peuvent pas être licenciés tennis de table dans une autre fédération sportive que l'UFOLEP (simple appartenance). Les équipes peuvent comprendre 2, 3 ou 4 pongistes de la même association. Deux disputent les simples et la composition du double peut être différente des joueurs de simple.
 - Il est autorisé la constitution d'une équipe féminine entre des associations différentes du même département n'ayant qu'une seule affiliée chacune, à condition de ne pas engager d'équipe en son nom propre.

- Un joueur ayant participé au titre d'une équipe, à quelque niveau de la compétition, ne peut intégrer aucune autre équipe. Au cours des phases qualificatives, tout remplacement d'un joueur ne peut se faire que par un joueur au classement égal ou inférieur.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Les premiers tours des compétitions individuelles se dérouleront par poules, de 3 ou 4 joueurs, qualifiant les deux premiers pour le tableau final et les autres joueurs dans un tableau complémentaire pour un classement intégral (sans dotation de récompense). Les 2 tableaux devant permettre d'établir un classement intégral.

Les compétitions par équipes se dérouleront sous forme de tableaux « pyramidaux » après répartition des équipes en fonction du total des classements des 2 meilleurs joueurs composant l'équipe. Les résultats seront acquis dès qu'une équipe atteindra 3 matches gagnés (sur 5 –matches / 4 simples et 1 double). Le nombre de rencontres par équipe dépendra du nombre total d'équipes engagés par catégorie. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à la commission départemental tennis de table UFOLEP 44 (voir mail à la fin de ce règlement).

Les règles de jeu sont celles de la FFTT. Les rencontres se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points.

Pour bénéficier des récompenses attribuées à l'issue de la compétition (13h00 ou 18h00) aux joueuses et joueurs, ayant terminés aux 4 premières places, les récipiendaires devront être présents dans la salle au moment de ces remises.

JUGE ARBITRAGE ET OFFICIELS :

Les épreuves sont sous la responsabilité de la commission départementale UFOLEP tennis de table. Le classement des joueurs a mentionné sur la fiche d'inscription est :

- Le classement proposé et validé par la commission tennis de table UFOLEP pour les joueurs/ joueuses simple appartenance ayant participé aux départementaux A.
- A défaut de classement les personnes qui effectueront le tirage au sort sont autorisées à classer les joueurs en fonction des résultats obtenus lors d'épreuves similaires en 2023/2024 et des 1eres épreuves de la saison 2024/2025

Horaires des épreuves.

Horaires	Individuels concernés	Equipes coupes nationales concernés
8h45	Début des épreuves C15 / C 13 / C 11 / C09	Début des épreuves Coupes hommes et féminines
11h00	Début des épreuves C16 / C14 / C12 / C10 / C08 / C06 C07 / C05 / C03	Début des épreuves Coupes jeunes
13h30	Fin et Palmarès des épreuves C15 / C16 / C14 / C12 / C10 / C8 / C6	
13h45	Début des épreuves C0 / C1 / C2 / C4 Suite des épreuves C7 / C 5 / C3	Suite épreuves Coupes jeunes
15h30	Suite des épreuves C 13 / C 11 / C 9	Suite épreuves Coupes hommes et féminines
18h00	Fin et Palmares des épreuves C0 / C1 / C2 / C3 / C4 / C5 / C7 / C9 / C11 et C13	Palmares des épreuves Coupes hommes / féminines et Jeunes

Les joueurs devront être présents dans la salle au moins 15 minutes avant le début du tableau.

Une Remise de récompenses est prévue à 13 h 30 pour les tableaux C16 – C15 – C12 - C 10 - C 8 et C6.

Les horaires peuvent évoluer en cours de journée en fonction du nombre d'équipes engagées dans la compétition de coupes nationales.

Les joueurs devront être présents dans la salle au moins 15 minutes avant le début du tableau.

1. DETAIL DES CATEGORIES INDIVIDUELLES :

N° du tableau	MASCULINS	N° du tableau	FEMININES
C 00	Messieurs (nés en 1960 et avant)	C 02	Dames (nées en 1967 et avant)
C 01	Messieurs (nés de 1961 à 1970 inclus)	C 04	Dames (nées de 1968 à 1980 inclus)
C 03	Messieurs (nés de 1971 à 1980 inclus)	C 06	Dames (nées de 1981 à 2003 inclus)
C 05	Messieurs (nés de 1981 à 2004 inclus)	C 08	Dames (nées en 2004 à 2007 inclus)
C 07	Messieurs (nés en 2005 à 2008 inclus)	C 10	Dames (nées en 2009 et 2010)
C 09	Messieurs (nés en 2009 et 2010)	C 12	Dames (nées en 2011 et 2012)
C 11	Messieurs (nés en 2011 et 2012)	C 14	Dames (nées en 2013 et 2014)
C 13	Messieurs (nés en 2013 et 2014)	C 16	Dames (nées en 2015 et après)
C 15	Messieurs (nés en 2015 et après)		

DETAIL DES COMPOSITIONS D'EQUIPES COUPES NATIONALES

Catégorie nom de la compétition	Joueurs et joueuses concerné(e)s
tableau A :La coupe Bernard POULAIN	réservé aux adultes masculins nés en 2008 et avant
Tableau B :La coupe Pierre PERRIER,	réservé aux féminines nées en 2014 et avant
Tableau C :La coupe Henri DEFRANCE	réservé aux garçons ou filles né(e)s de 2009 à 2014

Attention : En fonction du nombre d'équipes engagées, les matches pourront se dérouler en 2 sets gagnants

Les engagements par club doivent parvenir à :

ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com

Au plus tard

le jeudi 6 Novembre 2025 à 19h00



ENGAGEMENTS INDIVIDUELS
DEPARTEMENTAUX B- TENNIS DE TABLE UFOLEP
Dimanche 8 NOVEMBRE 2025 – ROUANS

CLUB :

Nom du correspondant :

Engagement épreuves individuelles

[illegible]

**ENGAGEMENTS Coupes Nationales B
TENNIS DE TABLE UFOLEP
Dimanche 8 NOVEMBRE 2025 – ROUANS**

CLUB :

Nom du correspondant :

Engagement épreuves par Equipes

<i>Equipe n°</i>	<i>Nom et prénom des joueurs</i>	<i>points</i>	<i>Genre</i>	<i>Année nais</i>	<i>tableau</i>

INSCRIPTIONS A RETOURNER AU PLUS TARD

**Le 6 Novembre 2025 – 19 h à la CTD tennis de table UFOLEP
(voir règlement)**